



Parole à notre évêque du 4 juillet 2020

A la veille des vacances Monseigneur Hervé Gosselin évoque l'association diocésaine, parce que l'Église de Charente est gérée par une association.

L'évêque d'Angoulême dira ce que « la laïcité » représente à ses yeux, alors que Maxime Petit, actuellement séminariste sera ordonné en vue du sacerdoce le 30 août 2020 à 15h à la cathédrale Saint Pierre d'Angoulême.